



## Descriptif du cours

- Titre :** **BLS-AED-SRC (Generic Provider)**  
*Ce cours est adapté aux participant-e-s suivant le cours BLS-AED pour la première fois ainsi qu'aux participant-e-s effectuant un rappel du cours BLS-AED.*
- Public cible :** Pharmacien-ne diplômé-e d'un enseignement supérieur, assistant-e en pharmacie  
Si vous n'êtes pas pharmacien-ne, mais êtes néanmoins intéressé-e par ce cours, merci de NE PAS vous y inscrire et de nous contacter à l'adresse suivante ([prestations.heds@hefr.ch](mailto:prestations.heds@hefr.ch)) pour voir quel cours pourrait vous convenir.
- Lieu :** Haute école de santé Fribourg (HEdS-FR), Route des Arsenaux 16a, 1700 Fribourg
- Dates :** Vous trouverez le planning de ces cours et le formulaire d'inscription à l'adresse suivante : <https://www.heds-fr.ch/fr/prestations-de-services/notre-expertise/fph-officine/>
- Formateur-trice-s** Responsable du cours et formatrice : Aude Ponchaut, maître d'enseignement HES.  
Skills Trainers : professeur-e-s HEdS-FR spécialisé-e-s en soins aigus et instructeur-trice-s reconnu-e-s SRC avec expérience étendue dans le domaine.
- Langue :** Français

|   |   |
|---|---|
| <b>Conditions d'admission et pré-requis</b> | Être pharmacien-ne diplômé-e d'un enseignement supérieur ou assistant-e en pharmacie.   |
| <b>Méthodes</b>                             | Après une explication plus théorique des éléments de base liés à la réanimation cardiopulmonaire, une série d'exercices pratiques sont exécutés sur divers mannequins. Les gestes sont effectués de manière indépendante mais aussi sous forme de scénarios pour rendre la situation le plus réel possible.   |
| <b>Objectifs du cours</b>                   | Le but étant pour les participant-e-s qu'ils/elles puissent développer les compétences suivantes au cours de cette formation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exprimer sa motivation et ses expériences en tant que premier intervenant,</li> <li>• Adopter une attitude de prévention des accidents et des maladies,</li> <li>• Connaître les facteurs défavorables aux premiers secours,</li> <li>• Evaluer une situation de premiers secours tout en assurant sa propre sécurité et celle des personnes présentes,</li> <li>• Demander l'aide nécessaire et alarmer correctement les secours,</li> <li>• Reconnaître l'état de conscience ou d'inconscience de la victime,</li> <li>• Installer la personne inconsciente en position latérale de sécurité (PLS),</li> <li>• Reconnaître les caractéristiques typiques de l'arrêt cardio-circulatoire, de l'infarctus du myocarde et de l'accident vasculaire cérébral (AVC),</li> <li>• Ventiler une victime à l'aide d'un Pocket Mask,</li> <li>• Effectuer les manœuvres de désobstruction des voies aériennes,</li> </ul> |

|  |   |
|--|---|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser la réanimation cardio-pulmonaire et la défibrillation semi-automatique externe dans les situations qui le nécessite,</li> <li>• Obtenir un feed-back sur l'exécution des premiers secours donnés.</li> </ul>  |
| <b>Horaire</b>   | <p>Durée : ½ jour</p> <p>Horaire selon convocation mais en principe 08h00 à 12h15 ou 13h00 à 17h15</p>  |
| <b>Certificat</b><br><b>Points FPH</b>                   | <p>Certificat de cours SRC (Swiss resuscitation council).</p> <p>Pour les pharmaciens, ce cours est validé avec <b>25 points FPH</b>.</p>   |
| <b>Durée de validité / suite</b>                         | <p>Un cours Rappel technique/pratique = ½ jour est recommandé <b>au minimum</b> tous les deux ans.</p> <p><i>En ce qui concerne les pharmaciens, il peut, d'ailleurs, être couplé à un cours Rappel - Techniques d'injections et prise de sang sous l'appellation de « <b>Cours DUO</b> » (1 journée).</i></p>  |
| <b>Matériel de cours</b>                                 | Le support de cours est envoyé, avant le cours, en format électronique.   |
| <b>Coûts</b>   | CHF 250.-   |
| <b>Conditions générales et conditions de désistement</b> | <p>Remboursement des frais d'écolage (frais de formation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tout désistement doit être annoncé par écrit auprès du secrétariat « Prestations de services » de la HEdS-FR <a href="mailto:prestations.heds@hefr.ch">prestations.heds@hefr.ch</a>. La date de réception du courriel est considérée comme date officielle de désistement.</li> <li>• En cas de désistement entre la décision d'admission et 2 semaines avant le début des cours, 50% des frais d'écolage sont dus à la HEdS-FR.</li> <li>• En cas de désistement dans les 2 semaines précédant le premier cours, la totalité de l'écolage est due à la HEdS-FR.</li> <li>• En cas d'arrêt après le début de la formation, la totalité de l'écolage est due à la HEdS-FR.</li> </ul> <p>La formation débute uniquement si le nombre de participant-e-s est suffisant.</p> <p>Une confirmation de votre admission officielle sera envoyée après le délai d'inscription.</p> <p>Vous avez la possibilité de vous faire remplacer par une autre personne mais au plus tard 1 semaine avant le début du cours.</p> |